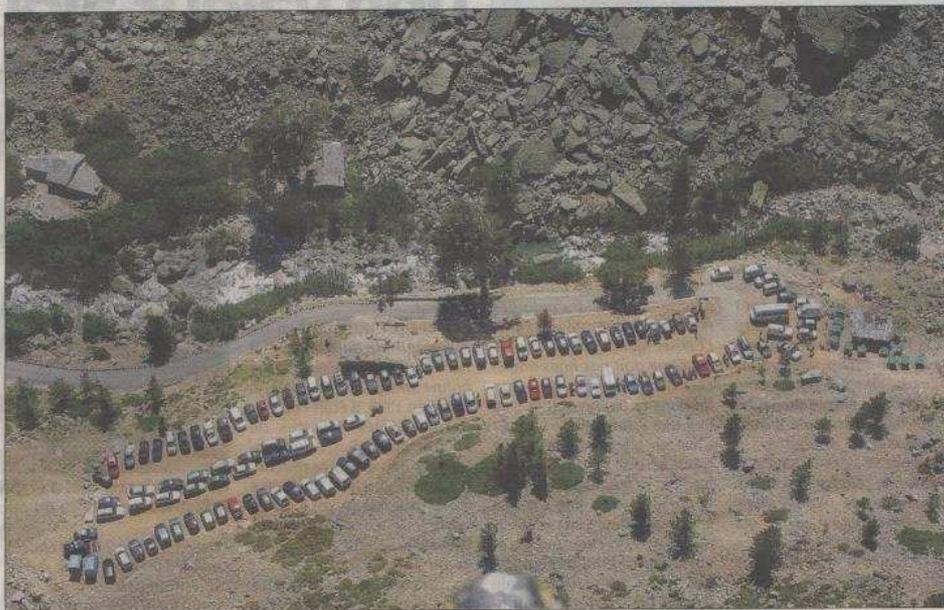


Une aire de stationnement couverte aux Gruttelle



Avant fin 2014, le parking actuel des Gruttelle ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

(Photo Mario Grazi)

Depuis plus d'un an, l'opération Grand site de la Vallée de la Restonica est entrée dans sa phase opérationnelle à travers une étude de programmation. Il s'agit en fait de la mise en musique des 29 fiches actions élaborées par le comité de suivi. Avec, en priorité, la construction des aires de stationnement.

Pour le compte de la commune, maître d'ouvrage, le comité de suivi a lancé une étude de programmation sur 4 phases.

La première, concernant la réalisation d'un préprogramme, a été menée à bien. Les trois autres sont en cours. Et cette première phase portait sur la faisabilité financière des projets, « mais aussi faisabilité dans le temps et dans l'espace, par rapport aux risques et impacts », a souligné Antoine Orsini, adjoint au maire.

Donc, la phase 2 du programme a permis de formuler de manière précise la commande à passer au maître d'œuvre concernant les constructions et les démolitions. Et la priorité porte ainsi sur la construction des aires de sta-

tionnement du Lamaghjosu et des Gruttelle en prenant en compte une diminution de la capacité d'accueil en haut de la vallée.

Les places y seront réduites de moitié, soit 60.

Pour autant, on ne perd pas de capacité générale puisque l'aménagement du Lamaghjosu va permettre de compenser.

Un relevé topographique précis a permis d'élaborer un projet d'aménagement solide où un seul arbre sera coupé !

« Et je ne pensais pas que nous puissions arriver à un tel résultat », confie Antoine Orsini. Concernant les Gruttelle, le problème majeur portait sur l'impact visuel de l'ancien parking. Il est vrai que dans la descente du Melu, la seule vue des randonneurs était celle des pare-brise des voitures illuminés par le soleil. Il était dommage de maintenir en l'état un site aussi majestueux.

Ainsi, l'impact visuel a été gommé par le projet de construction d'une aire couverte ! « Nous allons construire effectivement une aire couverte par une dalle en béton qui sera végétalisée. On ne verra plus le

parking, ni les voitures. Les plans de cette future réalisation seront présentés au comité de suivi en janvier prochain », se félicite l'adjoint à l'environnement.

Certes, un projet intéressant qui aura un coût financier plus important.

Mais la Restonica en vaut certainement le coup.

Démolitions du News et des anciens filtres

Avant d'en arriver là, il s'agira d'entamer les travaux du Lamaghjosu dès 2013, et certainement avant la saison touristique. Ici, 240 places seront disponibles pour maintenir cette capacité maximale, fixée selon une étude environnementale, à 300 places.

Dans les fiches prioritaires, figurent également de nombreuses démolitions. Et tout d'abord l'ancienne discothèque du News, aujourd'hui ruine menaçante, « une verve pour l'environnement qui sera remplacée par la future Maison de la Vallée. Elle abritera, entre autre, un écomusée pour présenter l'environnement sensible de la vallée ainsi

qu'une boutique où seront vendus les produits des éleveurs de la Restonica ».

La deuxième démolition concernera les anciens filtres. Ici sera aménagée une aire de stationnement pour les Cortonais, « nous y planterons des arbres et y installerons des bancs pour que la population puisse passer un agréable moment même en hiver. Des travaux qui se feront en 2013 ». Dix-huit petites aires seront également aménagées à proximité des différents sites de baignades. Leurs capacités varieront entre 4 et 6 véhicules. Une fiche d'aménagement concerne aussi l'aire d'Alzu et le sentier conduisant aux bergeries.

Tout ceci va s'accompagner également d'un contrôle permanent de la qualité des eaux. Ce volet permettra d'avoir 10 points contrôlés pour protéger aussi les espèces endémiques. Cela veut dire aussi que des toilettes sèches devront être installées aux Gruttelle et au Lamaghjosu, tout en surveillant les fosses septiques déjà installées.

M.G.

mgrazi@nicematin.fr